

PCF

DOSSIER DE
PREPARATION

DES ASSISES

CONTRE LA
PRECARITE

POUR LA
SECURISATION DE
L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION

En finir avec le chômage et la précarité.
Engageons sans attendre
les Assises pour la sécurisation de l'emploi

L'exécutif national du PCF est revenu sur la situation de l'emploi et l'activité des communistes sur cette question. Pour en savoir plus, CommunisteS fait le point avec Alain Obadia, coordinateur de la commission Economie, social, emploi.

Question 1 :Malgré les chiffres rassurants annoncés par le gouvernement, chômage et précarité reste la question numéro un des Français ?

La « baisse du chômage » n'apparaît que dans les statistiques du gouvernement et non dans la réalité !

Le battage médiatique ne porte que sur le chômage dit de « catégorie 1 » (immédiatement disponible pour un emploi à temps plein en CDI) mais il fait l'impasse sur les 7 autres catégories statistiques. De plus il exclut les jeunes n'ayant droit à aucune prestation. Le nombre réel des demandeurs d'emploi est plus proche de 5 millions que de 3 ! Les formes précaires du travail ou les temps partiels subis touchent 27% des salariés et 40% des femmes !

Les créations d'emplois restent extrêmement faibles.

90% des CNE signés relèvent de « l'effet d'aubaine ». Cela renforce la légitimité de la bataille pour le supprimer.

Les opérations de restructurations, la volonté de tailler dans les coûts salariaux conduisent à des milliers de licenciements et de suppressions de postes dans le privé comme dans les services publics.

Enfin il faut souligner la préoccupation du pouvoir d'achat et l'importance de la bataille immédiate pour le SMIC à 1500 €.

Question 2 :Face à cette situation le congrès du PCF avait avancé l'idée d'une grande chaîne pour l'emploi, ou en est-elle aujourd'hui ?

« Chaîne humaine », cela veut dire tout à la fois résistance, information de l'opinion

publique, solidarité agissante, mais aussi rassemblement pour construire un autre avenir. Cela nous donne une feuille de route très concrète que nous

commençons à mettre en œuvre avec le réseau RAPSE : dénoncer la réalité de la situation et combattre ainsi l'isolement, le découragement ; dialoguer avec les salariés pour contribuer à leurs luttes et favoriser le rassemblement autour de solutions alternatives ; faire connaître largement leurs combats auprès des populations ; intervenir dans tous les lieux de pouvoirs où nous pouvons faire bouger le rapport des forces.

Mais en tant que Parti communiste, nous devons aussi faire le lien entre ces batailles de résistance, de proposition et la nécessité de donner force et crédibilité à des approches, à des mesures, à des réformes transformatrices liées à des objectifs sociaux ambitieux, à des pouvoirs nouveaux et à une autre orientation de l'argent et des gestions. Loin de relever d'une vision économiciste, cette démarche est au cœur de la construction d'une alternative de société, de ce que nous appelons le dépassement du capitalisme.

Dans chaque département, chaque localité et bien évidemment sur le lieu de travail nous pouvons faire vivre cette manière de prendre les problèmes comme nous l'avons fait chez Nestlé ou à la Sogerma.

Question 3 :30 personnalités ont appelé à la tenue d' assises régionales contre la précarité à l'automne. Quel en est le sens et comment le PCF va-t-il s'y investir ?.

Cette initiative est d'une grande importance, nous voulons assurer son succès. A sa manière, elle participe de la chaîne humaine dont je viens de parler et, de fait, elle s'intègre pleinement à la démarche de rassemblement qui ne peut jamais être séparée des contenus.

Le terme « d' Assises » ne doit pas créer d'ambiguïté. La démarche n'est pas réservée à des spécialistes qui vont se dire des choses compliquées. Il s'agit, de faire s'exprimer les exigences populaires et de construire tous ensemble des propositions très concrètes contre la précarité, le chômage, pour sécuriser l'emploi et assurer de manière choisie les mobilités nécessaires. Il s'agit de donner à la formation tout son rôle pour changer le travail et sa place dans l'existence humaine.

Ces assises doivent être préparées dès maintenant puis dès la rentrée dans des centaines de réunions locales ou sur les lieux de travail. C'est à partir des réalités vécues par chacun(e) que nous devons construire l'élaboration commune. Les comités d'union populaires peuvent être des foyers d'initiative pour organiser ces réunions.

Vers la mi novembre les assises régionales permettront d'établir des synthèses de ces débats et de co-élaborer une proposition de loi conçue d'abord comme un instrument de mobilisation citoyenne.

Préparation concrète des Assises sur la sécurisation de l'emploi

- Information des communistes sur le sens de l'initiative et pour son animation

- 1- Interview de Alain Obadia sur les sens de Assises dans Communistes du 28 juin.
- 2- Publication du texte de l'Appel des 30 pour les Assises et des signataires dans l'Humanité du 24 juin .
- 3- Article de P Boccara « construire une sécurisation effective des emplois », disponible en tiré à part pour les fédérations
- 4- Conférences régionales,
- 5- Lancement et l'animation de la campagne dans info Hebdo, Communistes et La lettre du Rapse, les bulletins d'info des fédérations aux adhérents

- Disposition à prendre dans les Fédérations en lien avec les comités régionaux

- 1- Mettre à l'ordre du jour des réunions des CD, des CS, le sens de l'initiative et sa préparation concrète.
- 2- Faire une liste d'un certain nombre d'entreprises, services publics, de bassins d'emplois sensibles et à toucher en priorité (lutte en cours,...)
A partir de ces situations de précarisation qu'il s'agit de traiter dans chaque département et région, déterminer les contours de ces Assises (licenciements, précarité, chômeurs, jeunes,...) avec les moyens financiers et les pouvoirs.
- 3 -Informer les communistes et démarcher tous les partenaires susceptibles de s'associer à la préparation des assises (syndicats salariés, étudiants, lycéens, JOC, associations de chômeurs, partis de gauche, juristes, économistes, et autres acteurs de l'emploi et de la formation, notamment des services publics de l'emploi et de la formation (syndicalistes de l'Afpa, Anpe, Unedic, EN,) les élus de terrains,...

5 - Utiliser les fêtes fédérales pour amorcer les initiatives avec des rencontres sur le thème de la sécurisation.

6- Engager le plus possible avant les vacances des rencontres locales et départementales et prévoir avec les autres fédérations de la région une date dès la rentrée pour des assises régionales (fin octobre, novembre),

7- désigner un animateur par fédération pour la mise en oeuvre de cette campagne.

8- veiller à ce qu'un point précis de la mise en oeuvre de ces dispositions soit faite dans chaque fédération avant le 14 juillet afin d'organiser un échange d'expériences, notamment sur les situations concrètes dans chaque région dont la proposition de loi aurait à traiter.

Aide du CEN et de la commission du CN chargée de la préparation des Assises (qui s'est réunie 3 fois):

1- Un tract pour leur préparation,

2- un argumentaire sur le contenu,

3- mise en place d'un collectif de juristes et d'assistants parlementaires pour préparer des propositions pour un avant projet de loi cadre,

4- une journée de formation est aussi envisagée,

5- Point régulier au comité exécutif sur la campagne.

- Aide de l'Humanité pour l'animation de cette campagne:

1- articles d'animation de la campagne,

2- interview de syndicalistes, étudiants, d'acteurs de l'emploi

Projet de tract à adapter selon les cas

PCF

EN FINIR AVEC LA PRECARITE SECURISER L'EMPLOI AU CŒUR !

- **Organisons sans attendre des Assises pour la sécurisation de l'emploi et de la formation !**
- **Partout menons le débat, discutons de propositions pour un autre projet politique et social.**

Une situation devenue intolérable

Le chômage réel, malgré les déclarations gouvernementales, atteint un niveau insupportable. La France aujourd'hui, c'est 7 millions de précaires dont 5 millions de chômeurs. Et il y a 2 millions d'enfants pauvres !

Bien plus, nous sommes entrés dans une ère de précarité généralisée (CDD? intérim, emplois aidés,...). Erigée en dogme, elle a pour corollaire la gestion par le stress et la culpabilisation. Cela contamine tous les secteurs, du privé comme du public.

Le rejet de la précarité est devenu majoritaire.

Le gouvernement et le Medef en rajoutent sans cesse: CPE, CNE et contrats séniors sont autant de contrats de précarité renforcée pour dynamiser le Code du travail et les garanties conquises par les salariés.

Mais notre peuple n'a plus envie de laisser faire. Pour preuve la lutte qu'ont menée jeunes et salariés et tous leurs organisations contre le CPE jusqu'à en obtenir le retrait. Pour preuve le rejet de plus en plus fort que suscite le CNE. Pour preuve les manifestations contre les fermetures d'entreprises et les licenciements boursiers (EADS Mérignac, les DIM, etc....)

Après la victoire du «Non» au référendum du 29 mai 2005, celle remportée par les jeunes et les salariés contre le CPE montre la force des rassemblements nouveaux et la prise de conscience de la nécessaire éradication graduelle du chômage et de la sécurisation des emplois .

Des réformes en profondeur pour sécuriser l'emploi et la formation pour chacun et chacune, pour exiger la mise en place de nouvelles institutions avec de nouveaux objectifs sociaux, moyens financiers et de pouvoirs pour les travailleurs sont à portée de luttes si les salariés et les citoyens prennent en main leurs affaires. Une réelle démocratie participative et d'intervention est indispensable pour la transformation sociale.

Si les dirigeants successifs de l'Etat se sont avérés incapables de répondre au problème n°1 des français: le chômage, la précarité, l'insécurité sociale, c'est que tous sont restés rivaux aux dogmes de la rentabilité financière et de "la concurrence libre et non faussée". Ils opposent les salariés entre eux pour faire une pression maximum sur les garanties collectives, les statuts et les salaires.

Contraints de retirer le CPE, la droite et le Medef maintiennent le cap de leur projet ultra réactionnaire de société précarisée. En adoptant quelques "mesures" à propos des jeunes les plus en difficulté, ils redoublent dans la réduction des "charges sociales" financées par des fonds publics. Ils accentuent ainsi la mise en concurrence des travailleurs par la baisse du "coût du travail". Ils

aggravent toutes les discriminations dans l'emploi (d'âge, de sexe, d'origine,...)

Un urgent besoin de réponses nouvelles

Les faux semblants, la démagogie, les promesses non tenues, ça suffit! Assez de désillusions. Si la victoire contre le CPE a démontré qu'il était possible de marquer des points contre l'ultralibéralisme, les problèmes de fond demeurent : chômage et précarité n'ont pas disparu. Il est grand temps de répondre aux questions fondamentales:

- l'accès à l'emploi et l'insertion professionnelle de qualité des jeunes ;
- la modernisation et la création massive d'emplois ;
- l'anticipation et la maîtrise des restructurations, la lutte contre les délocalisations, au lieu de leur accompagnement ;
- l'assurance, quand c'est nécessaire, de bons reclassements choisis ;
- le traitement tout autre des chômeurs avec une meilleure indemnisation et un retour à l'emploi choisi ;
- le recul systématique de la précarité jusqu'à son éradication, la fin des contrats atypiques ;
- la promotion de l'emploi stable bien rémunéré avec une amplification et une démocratisation de la formation continue;
- des passages sans chômage d'un emploi à une formation, à un autre emploi avec de bons revenus maintenus avec de nouveaux contrats de sécurisation;
- une refonte démocratique de service public de l'emploi et de la formation avec de nouveaux pouvoirs des travailleurs et de leurs organisations.
- défense, la croissance et la modernisation de l'emploi public (secteurs publics et fonction publique) ;
- une autre croissance de l'industrie et des services appuyée sur la promotion massive de la formation, de la qualification des emplois, de la recherche et de l'intervention dans les gestions ;

Tout cela demande d'autres moyens financiers et d'autres pouvoirs.

Rassemblons partout les citoyens, les salariés, les chômeurs, les jeunes et toutes les générations pour tenir des assises pour sécuriser l'emploi.

Il s'agit de :

- 1- **Créer dans chaque localité** un comité local d'action pour l'emploi et sa sécurisation. Ces comités pourraient se fixer comme objectif à partir d'un recensement auprès de chaque entreprise, de chaque service public et de chaque administration de dresser un état des besoins en emplois. De même ce comité pourrait exiger des pouvoirs publics locaux un bilan exact de la précarité. Le résultat de ces travaux serait rendu public et pourrait déboucher sur la constitution de bureaux d'embauches, outils de lutte et de pression pour déboucher sur la prise en compte effective des besoins en emplois et en formation.
- 2- **Participer au lancement** d'un large appel à l'organisation à chaque niveau départemental, régional et national, d'Assises pour l'emploi afin de tisser les convergences et de créer les conditions d'une vaste mobilisation et de l'action jusqu'à satisfaction.
- 3- **Elaborer ensemble** une grande proposition de loi d'orientation sur l'emploi, la formation et leur sécurisation.
Ainsi, dans toute la France, pourraient être prises à bras le corps les exigences populaires de réponses nouvelles aux questions de l'emploi.

Engageons ensemble l'élaboration d'une grande proposition de loi d'orientation de sécurisation de l'emploi, de la formation et des revenus.

A partir de rassemblement locaux en s'appuyant sur des luttes menées par les salariés et leurs organisations syndicales, les jeunes, les lycéens, les étudiants et leurs organisations, les partis politiques de gauche pour une construction politique sociale alternative, discutons ensemble des contenus d'une grande proposition de loi de sécurisation de l'emploi, de la formation et des revenus. Serait ainsi portée au cœur du débat politique, la question centrale d'une alternative crédible, efficace et durable au chômage et à la précarité.

Les trois enjeux de nouveaux objectifs sociaux, moyens financiers et de pouvoirs sont incontournables:

1- des objectifs de sécurisation de l'emploi des jeunes, des parcours professionnels, de l'emploi des "seniors" en combinant sécurité et mouvement de promotion avec de bonnes formations et de bons revenus. Cela s'articule à des objectifs de conversion des emplois précaires en emplois stables et de créations annuelles d'emplois et de formations dans chaque localité pour résorber le chômage et la précarité. Cela se relie au relèvement de la grille hiérarchique des rémunérations intégrant une réelle reconnaissance des qualifications et de leur niveau d'acquisition ;

2- des moyens financiers alternatifs (- fonds publics autrement utilisés et contrôlés démocratiquement, - crédits bancaires pour des investissements à des taux d'intérêt très abaissés en fonction des créations d'emploi, - utilisation des fonds des entreprises pour une efficacité sociale combinant élévation de la productivité et élévation des emplois qualifiés),

3- des pouvoirs et des droits nouveaux des salariés, des CE, des syndicats, des chômeurs et de leurs associations, des citoyens et des élus, avec des pouvoirs réels d'intervention, de contre-proposition, de mobilisation des financements, de contrôle et d'évaluation des résultats, dans les entreprises, les services publics et les localités.

Il s'agit de faire de l'emploi la priorité dans localité, chaque région et à l'échelle nationale dans un projet de transformation sociale et politique dans la perspective des élections de 2007. Il s'agit aussi de contribuer à la promotion «du modèle social européen» avec de nouveaux droits sociaux et une autre orientation de la BCE, pour d'autres relations entre les banques et les entreprises favorables à l'emploi et à la formation.

Pas question de déléguer le pilotage d'un tel débat au gouvernement, lui qui vise avant tout à satisfaire le MEDEF, à faciliter la précarité et à opposer les salariés entre eux. Impossible d'attendre les échéances électorales sans les préparer par le débat et par l'action, avec des propositions rassembleuses transformatrices. Assez de délégation de pouvoirs !

L'heure est au débat et à la construction collective d'une autre politique de l'emploi et d'autres institutions l'emploi et de la formation.

Il n'y a plus de temps à perdre. Partout il s'agit de créer les conditions de rencontres les plus larges dans chaque localité, chaque département et chaque région : acteurs sociaux et politiques, organisations de jeunes, étudiants, lycéens, syndicats, associations, organisations politiques de gauche, femmes et hommes préoccupés par les questions vitales de l'emploi et de la démocratie participative contre les forces de l'argent. Convergions vers l'organisation d'Assises régionales et nationale préparées pour débattre, proposer, construire dans l'action.

Argumentaire Assises

EN AVANT POUR SECURISER L'EMPLOI ET LA FORMATION

Le retrait du CPE a été rendu possible par la puissance du mouvement de jonction entre jeunes et salariés. Avec le référendum du 29 mai contre le projet de constitution européenne, c'est une deuxième victoire populaire contre le libéralisme. Elle en appelle d'autres, car la droite et le patronat maintiennent leur projet de précarisation généralisée au service de la domination des capitaux et marchés financiers.

Les lycéens, les étudiants, les salariés refusent le mot d'ordre de la présidente du MEDEF pour qui « *la vie, l'amour, la santé sont précaires, pourquoi le travail échapperait-il à cette règle ?* ». Ils condamnent ceux qui comme VILLEPIN, SARKOZY ou LE PEN veulent imposer ce recul de civilisation.

Chômeurs officiels, chômeurs non inscrits parce qu'abandonnés, intérimaires, CDD, temps partiels contraints, stagiaires, ce sont 7,5 millions de personnes qui sont touchées par l'absence d'emploi ou le sous emploi. Plus d'un actif sur quatre. Chaque année 800 000 salariés sont victimes de licenciement, 40 000 seulement obtiennent des dommages et intérêts.

Et ils osent affirmer que le chômage serait du au fait que le code du travail serait trop rigide, qu'il n'y a pas assez de précarité, qu'il est trop difficile et trop risqué de licencier !!

Depuis plus de 20 ans les gouvernements successifs utilisent les mêmes recettes pour, prétendument lutter contre le chômage : des contrats dérogatoires au code du travail accompagnés d'exonérations de cotisations patronales de sécurité sociale et du paiement partiel du salaire par l'Etat. C'est d'une nouvelle extension des formules de ce type dont viennent d'accoucher CHIRAC, VILLEPIN et SARKOZY pour remplacer le CPE.

La droite et ses médias prétendent qu'il n'y a pas de propositions alternatives. C'est faux. Avec la visée d'une « Sécurité d'emploi ou de formation pour chacun-e », on peut créer les conditions d'un rassemblement si large et si exigeant sur le contenu des transformations à opérer que la droite pourrait être balayée en 2007 et que la gauche serait tenue de réussir une véritable alternative de progrès social et démocratique, rompant avec les logiques libérales.

POUR ROMPRE AVEC CETTE LOGIQUE, IL FAUT SECURISER ET NON PRECARISER !

Les besoins de sécurité de l'emploi et de mobilité choisie concernent tous les grands moments de la vie active. La droite et le patronat veulent systématiquement précariser les jeunes, les salariés expérimentés, les « seniors », tout en prétendant les sécuriser lorsqu'intervient un changement dans leur situation :

- **Pour le passage des jeunes de la fin des études au premier emploi stable et correctement rémunéré, ils ont essayé d'imposer le CPE ;**
- **Pour les parcours professionnels des salariés, ils ont imposé le CNE et ses deux années de mise à l'essai dans les entreprises de moins de 20 salariés ; et ils expérimentent, pour le généraliser, le contrat de transition professionnelle ;**

- Pour les travailleurs âgés passant de la fin de vie active à la retraite, ils ont mis en place un « contrat senior » de 18 mois.

Une riposte conséquente exige, au contraire, de sécuriser l'emploi et la formation de chacun-e face à ces grands moments de la vie active, en tenant compte de la situation particulière de chaque intéressé sur le marché du travail : chômeurs, précaires en contrat a-typique, en intérim, en temps partiel subi...salariés précarisables soumis au risque de licenciement.

VERS UN SYSTEME DE SECURITE D'EMPLOI OU DE FORMATION...

A partir des réponses concrètes nécessaires aux besoins de sécurisation et de promotion des uns et des autres, il s'agit de construire, à l'appui de leurs luttes et exigences, un système de sécurité d'emploi ou de formation pour chacun-e. Pleinement réalisé, il assurerait à chacun-e voulant travailler un emploi stable et correctement rémunéré ou une formation choisie, rémunérée comme l'emploi antérieur, et permettant d'accéder à un meilleur emploi lui-même choisi. Ainsi, plus personne n'aurait à supporter le risque de tomber dans le chômage et la précarité en changeant de situation. On supprimerait le chômage dans une sécurité d'activité, de droits et de revenus relevés avec une mobilité choisie de promotion.

...A PARTIR D'UN NOUVEAU C.D.I. DE SECURISATION A CONQUERIR... :

Pour s'engager sans attendre dans la bataille pour cette construction, il s'agit de faire en sorte que chômeurs, précaires, précarisables puissent, tous, avoir accès à un nouveau statut. Celui-ci ferait du recours au CDI la règle générale. Mais ce CDI serait inséré dans un dispositif de sécurisation (convention) comportant deux volets :

- **Un volet formation** : rémunéré comme l'emploi, il permettrait au bénéficiaire de passer le temps nécessaire en formation pour se construire, se reconverter, développer son savoir et ses compétences. Le nombre d'heures passées par chacun-e en formation, dans le cadre du temps de travail légal ou conventionnel, serait donc d'autant plus important que l'intéressé serait dépourvu de diplôme et/ou de compétences, après qu'aient été évalués et valorisés les acquis de l'expérience. Ce volet prendrait appui sur une rénovation-promotion de l'AFPA, le service public de la formation professionnelle. Il serait soumis au contrôle d'une inspection du travail aux moyens sensiblement renforcés. Il serait financé sur fonds publics.
- **Un volet emploi** : avec un travail rémunéré au même taux de salaire horaire que l'emploi sur un même poste ou de même qualification et pour une durée du temps de travail qui – dans le cadre des 35 heures pour tous, sans perte de salaire - serait modulée en fonction des besoins en formation de l'intéressé.

...AVEC DES OBJECTIFS IMMEDIATS DE LUTTE POUR INTERVENIR... :

Trois grandes situations de précarité doivent être sécurisées : Celle des chômeurs, celle des salariés en CDD et contrats a-typiques, celle des salariés confrontés au risque de licenciement avec les réductions d'emploi, les délocalisations et restructurations.

- **L'indemnisation du chômage et les aides au retour à l'emploi** : Exigeons une sensible revalorisation des taux d'indemnisation du chômage. Organisons une campagne sur la bonne indemnisation comme base de conditions de vie favorisant la réinsertion, en luttant contre les tentatives de culpabilisation des chômeurs pour leur faire accepter des emplois au rabais. Mettons en avant la possibilité d'une modulation des cotisations chômage des employeurs pénalisant

ceux qui précarisent. Combattons la convention actuelle d'assurance chômage en demandant l'ouverture de négociations pour une nouvelle convention UNEDIC permettant de développer considérablement les moyens alloués au retour à l'emploi choisi des chômeurs avec des formations elles-mêmes choisies. Pour les jeunes n'ayant acquis aucun droit et se retrouvant privé d'emploi exigeons la fixation à 700 euros par mois la couverture ASSEDIC minimum.

- **La transformation progressive des emplois précaires en emplois stables et correctement rémunérés** : avec chaque salarié titulaire d'un contrat précaire réclamons un plan pluriannuel de résorption de l'emploi précaire. Dans chaque entreprise, chaque bassin d'emplois, chaque région comme à l'échelle de tout le pays, faisons la chasse aux abus du recours à l'intérim ou aux CDD sous le motif de surcroît d'activité. Cherchons à imposer un plafond maximum, par entreprise, de recours à l'emploi précaire (5% de l'effectif total) en exigeant les titularisations nécessaires avec les intéressés. Débattons de la nécessité d'un statut de transition permettant aux gens concernés de sortir de la précarité avec l'appui d'une nouvelle institution. Celle-ci, complétant le service public de l'emploi, leur garantirait l'accès à l'emploi stable ou à des activités socialement utiles avec l'assurance d'un revenu décent. Et pourquoi ne pas examiner ensemble la possibilité d'incitations financières à des contrats entre divers employeurs permettant de passer d'un emploi à un autre, en toute sécurité et promotion, au lieu d'être rejeté par un contrat précaire ?
- **La sécurisation des parcours professionnels** : Face aux délocalisation sauvages et aux licenciements, face aux restructurations non anticipées, harcelons les préfets pour obtenir des moratoires suspensifs assortis de la menace de remboursement de toutes les aides publiques accordées sur les cinq années écoulées. Cela serait l'occasion pour les comités d'entreprises et représentants du personnel des unités concernées de faire prendre en compte des propositions alternatives permettant à tous les salariés vulnérabilisés, soit d'être maintenus dans des emplois modernisés avec de bonnes formations à l'appui, soit d'être reclassés dans de bonnes conditions choisies. Dans ce cas exigeons que chaque salarié candidat au reclassement demeure inscrit aux effectifs de l'entreprises qui entend s'en séparer, avec la continuité du contrat de travail jusqu'au reclassement effectif choisi. Dans le cas d'une entreprise n'ayant plus aucun moyen, proposons que les salariés candidats au reclassement signent avec l'ANPE, l'AFPA et l'UNEDIC une convention de « sécurisation de l'emploi de la formation et du revenu ». Cette convention permettrait le retour à un emploi choisi ou l'accès à une formation choisie en vue d'un emploi choisi jusqu'à ce que celui-ci soit effectif. Dans cet esprit, concertons-nous pour décider de ce que devrait comporter un projet de loi cadre organisant des nouveaux pouvoirs pour les comités d'entreprises et représentants du personnel, mais aussi pour les élus territoriaux, afin de prévenir les difficultés d'emploi dans chaque bassin et au niveau de chaque région. Examinons comment concevoir de nouveaux types de contrats de travail, avec de nouvelles institutions, pour organiser le passage d'un emploi à un autre ou d'un emploi à une formation, afin que les travailleurs dont le poste disparaîtrait puissent revenir à un meilleur emploi sans aucun passage par le chômage.

POUR DES CONFERENCES LOCALES, REGIONALES ET NATIONALE DE SECURISATION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Dans chaque région, engageons, dans le cadre de conférences citoyennes, une évaluation des besoins d'emploi et de formation traduite en objectifs annuels chiffrés et contraignants, une part importante étant réservée aux jeunes. Pour résorber en

pratique le chômage et la précarité, ces conférences seraient chargées d'organiser la concertation de tous les acteurs (salariés et syndicats, citoyens et associations, élus, représentants des employeurs, pouvoirs publics) avec les institutions financières. Il s'agirait de concevoir les montages financiers nécessaires à la réalisation des objectifs annuels d'emploi et de formation décidés. Il s'agirait d'obtenir l'implication de chaque Conseil régional en collaboration étroite avec chaque Comité économique et social régional (CESR) et avec l'appui des services publics d'information et d'action économiques.

Exigeons, sans attendre, la création de Fonds régionaux pour l'emploi et la formation (FREF) pour pouvoir disposer des moyens de réaliser les objectifs chiffrés d'emploi et de formation décidés. Ces FREF viseraient à responsabiliser socialement les entreprises et les banques : il s'agit, en effet, de parvenir à changer les relations entre les banques et les entreprises à partir de la mobilisation d'un crédit à moyen et long terme. Ils seraient alimentés par de l'argent public : budget du conseil régional, prélèvements sur les profits des entreprises n'ayant pas réalisé les objectifs chiffrés d'emploi demandés...Ils pourraient inciter et soutenir des programmes d'emploi. Chaque FREF prendrait en charge tout ou partie des intérêts des crédits accordés aux entreprises pour des investissements matériels et de recherche. Les taux d'intérêt de ces crédits seraient d'autant plus abaissés pour chaque entreprise qu'elles programmeraient de l'emploi efficace et de la formation pour de meilleurs emplois. Il s'agirait, de façon corrélative, d'organiser un montage de garantie de ces crédits en liaison avec les institutions existantes (SOFARIS, etc..).

Ces FREF constitueraient des fondations pour ouvrir les voies d'une politique alternative de transformations sociale radicale. Ils pourraient alors être associés au sein d'une seule et même institution nationale : le Fonds National pour l'Emploi et la Formation (FNEF).

Celui-ci, outre les dotations initiales des FREF, recueillerait aussi les 20 à 25 milliards d'euros représentant les exonérations de cotisations sociales patronales accordées depuis des années au nom de l'emploi et de la réduction du temps de travail.

L'expérience le montre, ces baisses de « charges sociales » (plus de 175 milliards d'euros cumulés depuis 1993) contribuent à tirer vers le bas toute la structure des salaires par la mise en concurrence des salariés. Elles contribuent à accroître les profits disponibles des entreprises, lesquels sont immédiatement gaspillés à payer des dividendes aux actionnaires, des intérêts aux créanciers, à accroître les placements financiers et à exporter des capitaux. Au total, ces baisses de « charges sociales » ne font qu'accentuer l'irresponsabilité sociale et territoriale des entreprises.

En 2004, selon l'INSEE, les entreprises ont payé pour 130 milliards d'euro de « charges sociales » patronales. Mais elles ont payé aussi pour plus de 190 milliards d'euros de dividendes et de charges financières. Ce sont ces dernières qu'il faut alléger, en contrepartie d'engagements chiffrés de créations d'emploi et de formations, plutôt que les cotisations sociales nécessaires pour sécuriser, promouvoir la vie de chacun-e et développer le pays.